

# LA COURTINE

## BULLETIN

### MUNICIPAL

**Restez connectés avec La Courtine**

**Site internet : [lacourtine.fr](http://lacourtine.fr)**

**Facebook : mairie de La Courtine**



**2022-2023**



## Le mot du Maire

Chères lectrices et chers lecteurs,

Après deux années marquées par le Covid et toutes les mesures sanitaires liées à cette pandémie, le cours de la vie reprend peu à peu avec, de nouveau, des animations proposées par les différentes associations de la commune.

Au cours de l'été nous avons vu revenir les traditionnels exposants de la brocante ainsi que la fête patronale portée par le regroupement de diverses associations locales. Un challenge réussi dans une ambiance chaleureuse. Nous ne pouvons que féliciter l'initiative et remercier les acteurs de cette décision innovante, pour son organisation, sa volonté de faire revivre un moment de partage entre tous les Courtinois et la marque d'une volonté d'animer la commune.

Un événement nouveau s'est produit au mois de février 2022, l'invasion de l'Ukraine par les troupes Russes. Bien que ces combats se passent loin de nos frontières, nous avons été sensibles à la souffrance de ce peuple amené à fuir les combats pour se protéger des bombes et de toutes les exactions engendrées par ce conflit. Dès l'annonce de la venue sur le territoire français de réfugiés ukrainiens, le conseil municipal s'est unanimement prononcé pour aider et accueillir quelques familles.

Des contacts ont été pris avec les services de l'état et l'association VILTAIS (association agréée par l'Etat et chargée de l'accompagnement de ces familles), ainsi qu'avec Creusalis pour évoquer la remise en état des logements situés aux Coursoux.

Très vite une équipe de bénévoles s'est mobilisée. Des dons matériels ou financiers sont arrivés de tout le territoire. Les communes du périmètre de l'ex communauté de commune, le Rotary club d'Ussel, les artisans, les entreprises et les commerçants ont également contribué à l'accueil, dans les meilleures conditions, de ces familles déplacées. Je tiens à féliciter tous les bénévoles pour leur investissement, tous les partenaires communes, conseil départemental, associations et organismes divers qui ont contribué à la réussite de cette action humaine.

Les familles Ukrainiennes accueillies ont été très touchées par cette démarche solidaire, certains ont trouvé du travail, leur but étant d'acquérir rapidement une autonomie. Les enfants sont scolarisés à la Courtine ou à Ussel selon leur âge.

Bien entendu, nous sommes sensibles à leur présence sur la commune, mais il va de soi que nous respecterons leur choix, soit rentrer dans leur pays, soit aller où leur avenir les conduira.

Après ces deux années passées dans le doute de la contamination par le Covid, le conseil municipal s'est prononcé pour retarder le traditionnel repas de la commune. Certains d'entre nous n'ont pas compris que cette manifestation soit annulée. Qu'ils soient rassurés, ce n'est pas perdu. Elle sera remplacée dès les beaux jours, peut-être sous une forme différente, toujours en partenariat avec le club des aînés. La date de cette festivité reste à déterminer.

Actuellement, beaucoup d'efforts sont demandés à chacun d'entre nous. C'est pourquoi, pour des raisons d'économies et par équité vis-à-vis de tous, la commune a décidé de ne pas installer les décorations lumineuses de Noël dans la traversée de La Courtine. Nous savons que la plupart d'entre vous l'ont compris, en revanche vous avez pu voir de nouveaux décors posés par des bénévoles. La hausse du prix de l'électricité et de bien d'autres sources d'énergie nous touchent tous et n'épargne pas le budget communal, il serait malvenu de ne pas en tenir compte.

Malgré toutes ces contraintes, la commune continue de vivre et nous restons vigilants pour maintenir un service à la hauteur des attentes et de nos possibilités.

Vous avez certainement remarqué que les services techniques ont été dotés d'une nouvelle machine pour l'entretien des routes et des rues de la commune. Nous espérons que cet outil permettra de venir à bout des herbes et autres végétaux envahissants que nous avons l'habitude de traiter avec des produits désherbants aujourd'hui très réglementés, voire interdits ou totalement inefficaces.

J'attire par ailleurs votre attention sur les incivilités, dégradantes pour l'environnement et la propreté, concernant les déchets régulièrement déposés à côté des containers situés sur le terrain de la gare ainsi qu'au champ de foire. Ces endroits doivent rester propres. Je demande à chacun de respecter les règles s'imposant afin que l'accès à ces containers se fasse sans danger (bouteilles cassées, cartons, ordures ménagères, ...). Le conseil municipal étudie actuellement la possible installation de caméras.

Je vous laisse maintenant découvrir ce nouveau bulletin municipal tant attendu qui n'a pu être fait l'année passée.

Jean-Marc MICHELON



## Les travaux

↳ En 2021, la chaudière de l'école maternelle a été remplacée pour un coût de 19 810€. Elle avait 50 ans !

↳ Depuis 2021, nous avons lancé une campagne de travaux de remise en état des locaux scolaires. Déjà plusieurs classes ont été rénovées – peintures, revêtements de sols, éclairage led, mobilier.

L'accès à l'école maternelle a été sécurisé. Une rampe a été fabriquée et posée.

↳ Pour sécuriser l'accès des piétons sur la digue de l'étang du Grattadour, une barrière a été fabriquée en atelier et installée. Cela garantit également la tranquillité des personnes résidant dans les gîtes ainsi que la pérennité de la digue.

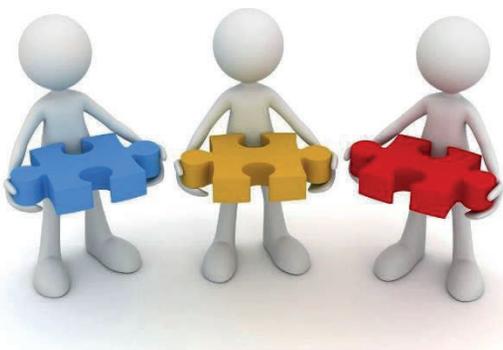
↳ En 2022, un escalier individuel pour accéder au gîte « les colverts » a été maçonné.

↳ La campagne de travaux habituels a été menée à bien, tels que le rebouchage des trous des voies communales (56 tonnes d'enrobé à froid en 2021, 71 tonnes en 2022), la remise en forme des routes forestières, le curage des fossés, le fauchage, l'élagage et la tonte régulière des espaces verts.

Tous ces travaux sont réalisés par notre équipe d'entretien.

Les élus et les agents travaillent ensemble pour votre bien-être  
au sein de la Commune.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat qui vous accueille et vous renseigne du  
lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30



Pour les demandes de carte d'identité ou passeport, il est impératif de prendre rendez-vous au secrétariat de la Mairie. En effet, le nombre de demandes a augmenté de façon très importante et des personnes viennent de Bordeaux, Paris ou Limoges tant les délais d'attente sont longs dans les grandes villes. Nous faisons au mieux pour recevoir tout le monde dans les meilleurs délais.

# VACCINATION

2021 a été fortement marquée par le coronavirus.



Afin de protéger sa population, la Mairie, après diverses et difficiles discussions avec l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture, a obtenu l'autorisation d'organiser deux campagnes de vaccination à la salle polyvalente de La Courtine.

Une première opération « aller vers » a été réalisée en février et mars (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> dose) pour les Courtinois âgés de plus de 75 ans. Alors qu'à cette période il était difficile d'obtenir un rendez-vous auprès des centres de vaccination, nous avons pu vacciner au plus près de chez eux 70 de nos aînés préalablement inscrits à la Mairie.

Puis, une seconde campagne nommée « opération coup de poing » a été réalisée les 8 mai et 19 juin. Elle a permis de vacciner 517 personnes à chaque séance.

Ces opérations n'auraient jamais pu voir le jour sans la mobilisation de la Mairie (élus et employés), les personnels de santé (médecin, pharmaciennes, infirmières) et les sapeurs-pompiers de La Courtine ; ni sans le prêt de matériel par l'EHPAD de La Courtine et de la commune de Poussanges.



## REVITALISATION DU BOURG

Dans le cadre de sa mission Urbanisme, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin porte une démarche de revitalisation de bourg qui pourra être reconductible sur plusieurs communes du Parc. Ce projet repose sur l'intervention d'étudiants de l'enseignement supérieur venant de différents domaines, allant du développement territorial à la conception urbaine.

Au-delà de la réalisation effective d'un aménagement, cette démarche cherche à faciliter la réflexion et les échanges entre les élus et les habitants d'une commune, et faire émerger des actions projetées sur du plus long terme. Ce projet professionnalisant mené de la phase diagnostic à la réalisation d'un aménagement dans un contexte réel, permet également aux élèves de se confronter aux besoins et contraintes des communes rurales.

Avec l'accord de la municipalité, le bourg de La Courtine a été choisi pour expérimenter autour de cette démarche de revitalisation.

La première étape du projet financée par la DREAL et la Région Nouvelle-Aquitaine, est confiée à 5 étudiants du master Développement Rural de l'Université Lyon II : Accompagnés par le Parc et les élus de La Courtine, ils ont comme objectif de proposer une méthodologie et stratégie d'intervention pour la revitalisation du bourg, dans un contexte de transition énergétique et écologique.

Aliz, Jade, Achille, Léo et Valentin, sont venus à deux reprises à La Courtine (une première semaine en novembre puis une autre en janvier) au cours desquelles ils ont réalisé des entretiens ainsi que des questionnaires et ateliers participatifs pour alimenter leur diagnostic. Merci pour l'accueil que vous leur avez réservé !

PNR, élus, habitants, tous ont des attentes fortes vis-à-vis de cette étude. Il est important de rappeler que ces étudiants interviennent à La Courtine dans le cadre de leur projet tuteuré, d'une durée de 6 mois, et que leur étude est cadrée et évaluée par leurs enseignants, déterminant par la même occasion la validation de leur Master.

Cette étude est pensée comme une première pierre à une démarche de revitalisation qui s'étalera dans le temps, et fera intervenir de nombreux acteurs.



**Les étudiants sont  
revenus à La Courtine  
le 25 mars 2022 pour  
vous présenter le  
résultat de leur étude.  
Cela a été l'occasion  
d'échanger autour des  
suites à donner à ce  
travail et cette  
dynamique initiée par  
ces jeunes gens.**

## LE CHEMIN DE MEMOIRE

En 2022, l'étude du chemin de mémoire s'est poursuivie. Un travail remarquable touchant l'histoire de notre territoire communal est réalisé par Haute Corrèze Communauté en liaison avec l'Association La Courtine 1917 et notre Commune.

Ce chemin invitera à la promenade et à la prise de connaissance d'une histoire bien singulière, celle des mutins de 1917 au Camp de La Courtine.

L'aboutissement de ces recherches historiques, auxquelles ont participé plusieurs courtinoises et courtinois, se traduira par un cheminement à travers La Courtine. Les promeneurs, les visiteurs s'arrêtant dans notre commune seront guidés, tout au long de ce parcours, par la mise en place d'une scénographie artistique retraçant cette période de la première guerre mondiale.

Les travaux de réalisation prendront le jour au printemps 2023 et devraient être terminés au cours de l'été de cette même année.

## PROJET DE VERGER

Toujours dans le cadre de la revitalisation du bourg, un projet de verger a été évoqué et retenu par le Conseil Municipal.

Ce projet sera installé sur le dernier lot du lotissement du Grattadour. Cet aménagement à proximité de l'aire de jeux et du terrain d'accueil des campings-car invitera à la promenade et au calme avec le charme de la rivière qui serpente en contre-bas.

Ce projet suivi par Haute Corrèze Communauté, le PNR, le CAUE de la Creuse et bien sûr en liaison avec la Commune sera mis en œuvre à l'automne 2023.

## ACCUEIL D'UKRAINIENS

En mars 2022, le Conseil Municipal se déclarait favorable à la mise en place d'une opération d'accueil d'ukrainiens sur notre commune. Soutenue par la Mairie, l'association ASCASPE était missionnée pour mener à bien cette tâche.

Les contacts avec les services de l'Etat et l'association Viltais furent pris. La société HLM Creusalis accepta la réouverture de sept logements dans un immeuble destiné à la destruction.

Bénévoles et employés communaux mis à disposition par les Maires des communes membres de l'association des Sources de la Creuse n'ont pas ménagé leurs efforts.



Huit semaines de travail acharné ont abouti à la réussite totale de ce projet. Six logements ont été rénovés et rendus habitables.

Un appartement meublé par le Rotary d'Ussel a été transformé en lieu d'échanges et de convivialité. Dans ce dernier ont été installés des machines à laver, sèche-linge, tables et fers à repasser.

Une pièce est réservée aux rencontres avec les services administratifs, une autre pour les travaux scolaires des enfants et à l'apprentissage de la langue française. Une salle de jeux fut également aménagée.

Six logements entièrement meublés grâce aux dons de collectivités, de particuliers ainsi que d'entreprises ont été livrés aux ukrainiens arrivés dès le début du mois de juin.



Nous avons atteint le nombre de 17 personnes dont 3 enfants en bas âge.

Les adultes ont été embauchés dans différentes entreprises dont la Blanchisserie du Limousin ainsi que par la Commune.

Les enfants quant à eux sont inscrits dans nos écoles de la Courtine ainsi qu'au Centre de Loisirs.

Un accueil officiel des Ukrainiens, en présence de Mme la Préfète de la Creuse, de Mr le Sous-Préfet d'Aubusson, des Maires, du Directeur de Creusalis, de l'association Viltais, des bénévoles a eu lieu en juillet.

Certains d'entre eux ont depuis regagné leur pays mais tous nous ont chaleureusement remerciés avant leur départ.

Cette opération est pleinement réussie tant sur le plan humain que social.



## L'année se termine en beauté dans les écoles de La Courtine

Depuis 2021 la commune propose aux enfants des écoles une journée déguisée et un pique-nique dans les locaux de l'école maternelle. Si le temps le permet, cette manifestation se déroule en extérieur. Le pique-nique assuré par Vincent et mis en place par Pauline et Sophie est fort apprécié. Patricia, Françoise, Pogany et Lucile en présence du personnel de la mairie et d'élus, eux aussi costumés profitent de cet agréable moment.

Au terme d'une bonne année de travail, un vent de légèreté souffle sur les écoles maternelle et élémentaire de La Courtine.

Les années scolaires 2020/2021 et 2021/2022 se sont donc terminées dans la joie et la bonne humeur.

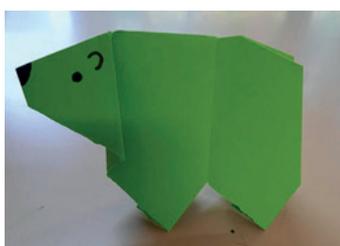
Voici des photos de ces journées extraordinaires qui font chaud au cœur.



# Accueil de loisirs et garderie

## 2021 : quelques belles sorties !

Malgré une année encore perturbée par la situation sanitaire, les enfants de l'accueil de loisirs ont tout de même pu profiter de quelques sorties : accrobranche, visite à la ferme, musée, piscine, cinéma... Les enfants de 5 à 7 ans ont également eu la chance de pouvoir partir en séjour où ils ont découvert l'équitation et dormi dans de véritables tipis.



## Des projets pour 2022

Pour l'année 2022, nous espérons que la situation s'améliore rapidement afin de proposer aux enfants de multiples sorties, de nombreux séjours pour les différentes tranches d'âges ainsi que des rencontres inter-centres qui permettraient aux enfants de faire de nouvelles connaissances.

## L'accueil de loisirs et la garderie

L'accueil de loisirs propose différentes activités à vos enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 13 ans.

Nous accueillons vos enfants :  
les mercredis et les vacances scolaires  
**de 7h45 à 18h15**  
dans les locaux de l'école maternelle.

La garderie est ouverte :  
le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
**de 7h30 à 8h50**  
**de 16h30 à 18h15**  
dans les locaux à côté de la mairie.

Vous trouverez les dossiers d'admission et les programmes des mercredis et des vacances dans la rubrique « accueils de loisirs » sur le site [www.hautecorrezecommunaute.fr](http://www.hautecorrezecommunaute.fr)

N'hésitez pas à suivre la page Facebook Haute-Corrèze Communauté où des photos des activités et des sorties de vos enfants sont publiées chaque semaine.



Pour plus de renseignements ou demande d'inscription vous pouvez contacter :

### Carine MICHELON

Responsable de site [cmichelon@hautecorrezecommunaute.fr](mailto:cmichelon@hautecorrezecommunaute.fr)  
07.63.04.40.87

### Kévin MORIN

Chef de service adjoint co-éducation et parentalité  
[kmorin@hautecorrezecommunaute.fr](mailto:kmorin@hautecorrezecommunaute.fr)  
07.62.33.99.58





## LE CHIEN VISITEUR ©

Le **Chien Visiteur**© est un chien qui va assurer régulièrement des prestations sociales non rémunérées en compagnie de son maître. Il est formé pour cette fonction ainsi que son maître et accomplit sa mission sous la responsabilité de ce dernier.

**Oscars des Terres Bressannes et Owl's Denes Owcute**, respectivement de race Berger Picard et Bobtail, interviennent depuis fin 2019 à La Courtine. Ils ont été testés lors du stage de formation en octobre 2019 par **Sophie Boyer Dos Santos**, éducateur canin comportementaliste et déléguée départementale de l'association créée par **Joseph Ortega**.

Le binôme maître/chien intervient dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les écoles...dans le souci de donner du bien-être aux autres.

Suivant les structures d'accueil, les rencontres avec Oscars et Owcute permettent aux personnes visitées de travailler leurs mouvements (marche en laisse, petits exercices d'obéissance), d'interagir, de communiquer verbalement ou non, de prendre des initiatives. Le chien permet à la personne de reprendre confiance en elle-même (l'animal ne porte pas de jugement). Sur le plan psychologique, le simple contact avec l'animal apporte du bien-être, de la joie.

Tous ces effets positifs se mesurent au fur et à mesure des rencontres et les résidents des **Albizias** sont ravis et attendent avec impatience la venue des chiens. Les chiens sont exceptionnels, ils perçoivent le handicap et savent s'y adapter. C'est une magnifique initiative qui rend maître et chiens heureux.





Un partenariat récent avec l'**Ehpad du Chabanou** permet aux résidents de la maison de retraite de la Courtine de bénéficier également du bienfait de la présence des chiens dans l'établissement.



Les enfants du **Centre de Loisirs** ont également accueilli les chiens visiteurs© et ont bénéficié d'une sensibilisation de prévention des morsures (langage canin, jeux de rôle, questions/réponses, simulations).



Afin d'assurer au mieux les interventions sur le territoire et de se maintenir à niveau, nous suivons régulièrement des formations. En 2021 dix personnels ont été diplômés :

- Margaux NIEF-LEFEBVRE : secours d'urgence aux personnes
- Emma COZETTE : transverse
- Maxime DUPRADEAUX et Tiffany DIHARS : équipier opérations diverses
- Arnaud CHAC et Carine MICHELON : équipier secours routier
- Julien BATTUT et Alexandru ROMAN : équipier feu de forêt
- Simon ROUGIER, Clara BENZITOUNI et Arnaud CHAC : chef d'équipe

N'hésitez pas à suivre la page Facebook Amicale des sapeurs-pompiers de La Courtine. Nous y publierons toutes les informations sur nos manifestations dès que nous pourrons en organiser. En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons une très belle année 2022.



Bilan des interventions : 165

Secours à personne : 129

Incendies : 18

Accidents de la circulation : 13

Opérations diverses : 5

Numéros d'urgence :

15 : Samu

17 : Gendarmerie

18 : Pompiers

112 : Numéro d'urgence européen

# SAPEURS-POMPIERS DE LA COURTINE



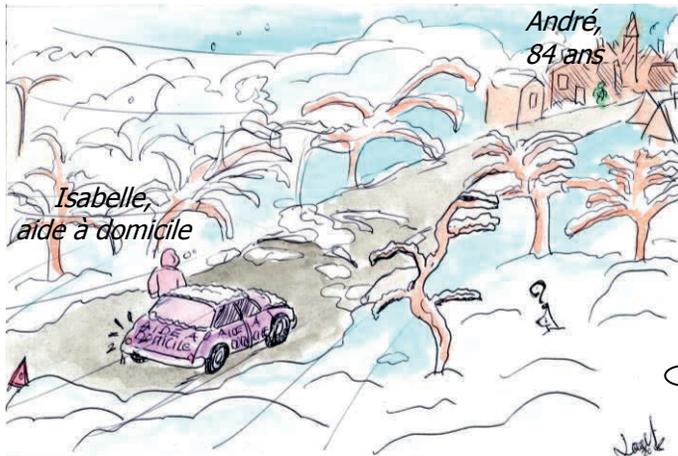
Comme 2020, l'année 2021 aura été marquée par la Covid 19. Les manifestations que nous avons bon espoir d'organiser ont malheureusement dues être annulées. Nous n'avons pas pu recevoir le père Noël pour notre traditionnel goûter, c'est pourquoi celui-ci s'est déplacé directement chez les enfants des pompiers courtinois pour leur offrir leur cadeau.



En 2021 quatre personnes ont intégré le centre de secours :

- Baptiste HUMBERT
- Margaux NIEF-LEFEBVRE
- Emma COZETTE
- Anthony BARAUD

L'effectif est maintenant de 27 (8 femmes et 19 hommes).



Avec la neige, des branches sont tombées sur la route... et André attend Isabelle pour lui préparer son déjeuner

Les arbres ont été élagués et malgré la neige, Isabelle a pu arriver chez André pour préparer son déjeuner



Conseil départemental de la Creuse

## L'élagage des arbres, une obligation réglementaire et citoyenne

Le Conseil départemental et vos communes font appel à l'esprit de citoyenneté des propriétaires riverains des réseaux routiers afin qu'ils répondent à cette nécessaire obligation d'élagage.

Les épisodes climatiques nous rappellent combien la chute de branches et d'arbres sur les routes et les lignes téléphoniques et électriques ont des incidences graves sur les différentes mobilités et réseaux.

Des ruptures de liaisons routières, ce sont des secours, du personnel soignant ou des aides à domicile qui ne peuvent plus intervenir chez les personnes les plus fragiles ou isolées.

Des réseaux aériens sectionnés, ce sont des services auxquels les personnes n'ont plus accès en cas d'urgence : téléphone, téléassistance,... ou encore des appareils médicaux qui ne fonctionnent plus, s'il n'y a pas plus d'électricité.

En cas de dommages graves matériels et/ou corporels, la responsabilité juridique des propriétaires riverains serait susceptible d'être engagée.

la CREUSE  
le Département

Ainsi, le Conseil départemental, aux côtés des collectivités, en appelle-t-il, à la responsabilité et à l'esprit citoyen des propriétaires riverains pour qu'ils répondent à l'obligation d'entretien qui leur incombe.



**Les services  
du quotidien  
à côté de  
chez vous.**



22, Rue de la Liberté  
23100, LA COURTINE

05 55 66 01 89

la-courtine@france-  
service.gouv.fr

**Lundi : 13h30 – 17h**  
**Mardi, Mercredi, Jeudi :**  
9h -12h et 13h30 – 17h  
**Vendredi :**  
9h -12h et 14h – 17h

### Les services proposés



Famille



Social et santé



Retraite



Emploi et  
formation



Logement et  
énergie



Fiscalité



Titres  
Pré-demandes  
passeports, carte  
d'identité,...



Accès au droit



Accompagnement  
numérique

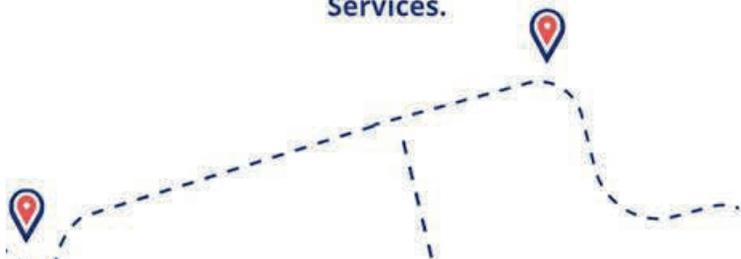
**Entre internet et vous, la connexion ne passe pas ?** Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires. Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une France services.



Pour que mon déplacement soit efficace, je pense à prendre tous les documents liés à ma demande, ainsi que tous mes identifiants et mots de passe.

En cas de doute je contacte mon agent France Services.



Permettre à chacun d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique par des personnes formées et disponibles pour effectuer ses démarches du quotidien.

# Approbation du plan local d'urbanisme intercommunal

Approuvé par le conseil communautaire le 8 décembre 2022, le projet de plan local d'urbanisme intercommunal a connu plusieurs phases essentielles, au contact des élus locaux et de la population, depuis son lancement en mars 2017.



## Pourquoi est-il si important ?

### LE PLUI EST OBLIGATOIRE

- La loi ALUR impose l'élaboration d'un PLUI, **ce n'est pas un choix laissé aux EPCI ou aux communes**

### MIEUX VAUT PLUI QUE RNU

- Beaucoup plus de droits à construire demain
- **Le PLUI est modifiable, pas le RNU**
- **Au RNU, les maires signent les permis après analyse de l'Etat**

### LES LOIS SE DURCISSENT TOUS LES ANS

- La Loi Climat et Résilience restreint les futures urbanisation
- **Les PLUI démarrés après 2021 seront plus contraints que ceux débutés en 2018**

### L'ETAT N'ACCOMPAGNERA PLUS SON ELABORATION

- L'Etat a subventionné notre PLUI en 2018, il ne le fera plus

## Le PLUi a été approuvé, et maintenant ?

### 1<sup>ère</sup> modification du PLUi : 2023

Organisation de temps de travail avec les élus communaux pour apporter :

- Des corrections au règlement écrit
- Des corrections au règlement graphique sous réserve de maintien des surfaces à vocation d'habitat et d'une compatibilité à une procédure de modification

### Mise en œuvre du PLUi : instruction des autorisations du droit des sols

Travail d'instruction et de pédagogie:

- Apprendre à utiliser le PLUi au quotidien
- Simplifier et accompagner le travail des mairies



## L'impact de la loi « Climat et résilience »

La loi « Climat et résilience » a pour objectif **d'atteindre zéro artificialisation nette des sols (soit plus aucune urbanisation des espaces naturels) d'ici à 2050. Elle vise également une division par deux du rythme de l'artificialisation dans les dix prochaines années.** Bien que la loi laisse un délai de six années aux collectivités pour réviser leur PLU au regard de cet objectif, Haute-Corrèze Communauté a fait le choix de prendre en considération, dès à présent, certains objectifs, dans l'attente de la publication des décrets d'application.

### Mise en conformité du PLUi : avant 2027



## Numéros utiles

Numéro d'urgence : 112

Police / Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Ma brigade de gendarmerie : \_\_\_\_\_

Mon médecin : \_\_\_\_\_

Ma mairie : \_\_\_\_\_

Mon gardien d'immeuble : \_\_\_\_\_

Mes voisins : \_\_\_\_\_

Carte de crédit perdue ou volée :

0 892 705 705

Opposition chéquier :

0 811 020 217

Téléphone portable perdu ou volé :

SFR 10 23

Orange 0 800 100 740

Bouygues Télécom : 0 800 29 10 00



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Gendarmerie nationale



# Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

## En résumé...



• Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



• Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



• Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



• Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront.**



• Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



Groupement de gendarmerie départementale  
2, route de Corbigny 23000 GUERET  
Standard : 05 55 51 50 00  
ggd23@gendarmerie.interieur.gouv.fr

## Les cambriolages

### Ayez les bons équipements



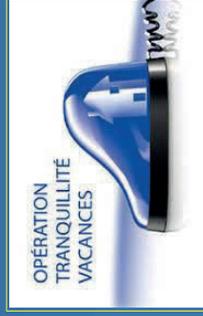
### Handicapez les malfaiteurs

- Ne laissez pas d'indications sur vos clefs
- Ne laissez pas vos clefs sous un paillasson ou dans un pot de fleurs



### En cas d'absence prolongée

- Signalez votre absence en gendarmerie
- Créez une illusion de présence



### En cas de cambriolage

- Ne prenez pas de risques inconsidérés
- Ne touchez à rien et faites le 17

## Autres types de vols

### Fausse qualité



N'ouvrez jamais à un inconnu

### Distributeur de billets



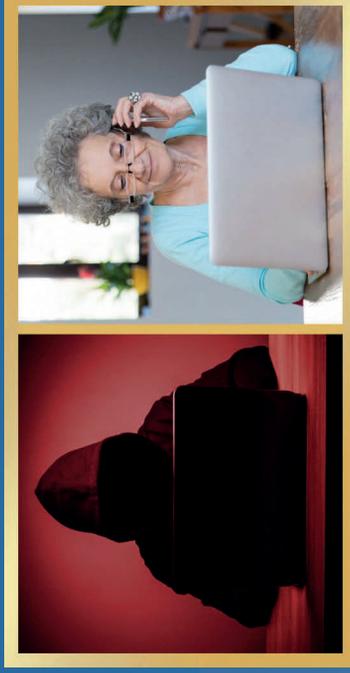
Soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus

### Vol à l'arraché



Portez votre sac en bandoulière

## Les dangers d'Internet



Les arnaques sur internet ont pour objectif de collecter vos informations personnelles telles que vos **mots de passe**, votre **numéro de carte de crédit** ou encore **identifiants bancaires** qui seront utilisés à des fins criminelles.

→ **Si vous recevez un email de la part de votre banque, assurance ou opérateur téléphonique, contactez directement le service client pour vous renseigner. Examinez le domaine (partie droite à partir de l'arobase) de l'adresse électronique qui vous a adressé le message.**

**Ex :** Les e-mails officiels de la DGFIP utilisent des adresses dont le domaine est @dgfip.finances.gouv.fr. Un courriel marqué "DGFIP" envoyé depuis tout autre domaine est **frauduleux**.

→ **Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé.**



Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries : [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

## L'opération tranquillité séniors

Les personnes âgées se révèlent très sensibles au sentiment d'insécurité.

Dans le cadre des opérations « tranquillité Seniors », les collectivités locales, les partenaires associatifs mais aussi les gendarmes sont là pour vous aider. Des patrouilles seront organisées lorsque les circonstances le justifieront. Elles pourront être effectuées par des gendarmes en activité ou des réservistes.

C'est pourquoi avec le souci constant de préserver la cohésion sociale et de garantir la sécurité « partout et pour tous » l'opération tranquillité séniors est mise en place sur l'ensemble du territoire national.

Ce dispositif global est spécifiquement dédié à la **préservation de la tranquillité des séniors**.

Il repose sur 4 principes :

- la **connaissance des besoins** pour intervenir efficacement en faveur des séniors,
- le **partenariat** entre tous les acteurs,
- la **prévention** pour anticiper et réduire les risques,
- la **protection** par l'action résolue des forces de l'ordre.



Toutes les personnes qui souhaitent bénéficier de "l'Opération Tranquillité Seniors" doivent se signaler auprès de la gendarmerie de leur commune et remplir le formulaire idoine disponible à l'adresse suivante :

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-particuliers/pour-les-seniors/operation-tranquillite-seniors](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-particuliers/pour-les-seniors/operation-tranquillite-seniors)

# Nouveau

## À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous vos emballages se trient et vont dans *le bac jaune!*

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le SYTTOM 19 met en place l'extension des consignes de tri sur tout le territoire. Le geste de tri est donc simplifié pour vous, tous les emballages se trient et doivent désormais être déposés dans le bac de tri jaune.

**H**aute-Corrèze Communauté mène une politique pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères.

Si les efforts conjugués ont offert jusque-là des résultats encourageants, il est temps d'aller plus loin. Le Syttom 19, syndicat de transport et traitement des ordures ménagères de la Corrèze, **simplifie les consignes de tri** pour augmenter ainsi les performances de recyclage sur le territoire.

**Concrètement, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les emballages auront leur place dans le bac de tri jaune.**

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton et en verre.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, il sera possible de déposer dans le bac jaune **les emballages en métal, en papier en carton, les briques alimentaires, et tous les emballages en plastique sans exception.**

Dès le mois de décembre et tout au long de l'année 2023, différentes phases de communication seront adressées aux habitants pour les accompagner dans ce changement :

- signalétique sur camions de collecte et colonnes de tri
- publications dans les magazines des collectivités
- courriers et mémotris distribués dans les boîtes aux lettres
- diffusion d'affiches...

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'une de nos ambassadrices du tri au 05.55.95.35.38.



Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitation ! Pour les habitants, le bénéfice sera immédiat avec un geste de tri quotidien facilité pour qu'il devienne systématique. Pour la collectivité, moins d'erreurs dans le bac, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage à l'échelle du territoire.

### SIMPLIFIER LE TRI : LES 3 RÈGLES À RETENIR

**SI C'EST UN EMBALLAGE ?**  
> Vous pouvez le déposer dans le bac de tri !

**INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES**  
> Il suffit de bien les vider

**DÉPOSEZ EN VRAC VOS EMBALLAGES DANS LE BAC**  
> Pas la peine de les mettre en sacs

# mémotri

## À trier

Nouveau, tous vos emballages se trient !

### Pour bien trier

- ↳ Pensez à bien vider vos emballages, inutile de les laver.
- ↳ Déposez dans le bac vos emballages en vrac, ne pas les empiler ou les mettre dans un sac.
- ↳ Séparez bien les différents éléments d'un emballage.

### Tous les emballages en plastique

- ↳ Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...



### Tous les emballages en papier et carton

- ↳ Briques alimentaires, cartonnettes, boîtes, sacs en papier...



### Nouveau



### Tous les emballages en métal

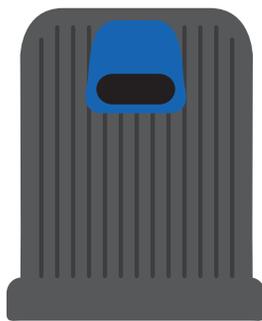
- ↳ Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alu...



## À trier

### Tous les papiers

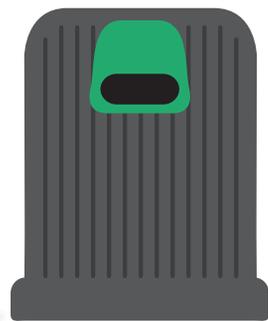
Tous les papiers : journaux, livres, magazines, prospectus, catalogues, cahiers, enveloppes, impressions...



## À trier

### Tout le verre

Bouteilles, pots et bocaux bien vidés. Les bouchons et couvercles sont à déposer dans le bac jaune.



## À jeter

Dans le bac gris, marron ou vert

En sac fermé : ordures ménagères, produits d'hygiène (mouchoirs, couches, protections hygiéniques, lingettes...), vaisselle cassée, éponges, petits objets en plastique...



### À la déchèterie

Près de chez vous, une déchèterie vous accueille pour déposer vos encombrants, grands cartons, équipements électriques et électroniques, jouets, déchets verts, gravats, bois, textile, huile alimentaire, batteries...



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune



## POUR LA BONNE CAUSE : LES BOUCHONS D'AMOUR



Toujours autant de succès pour la quête des bouchons plastiques. Vous pouvez déposer des derniers dans le container prévu à cet effet sur le quai de l'ancienne gare de La Courtine.

A ce jour, grâce aux dons de chacun, nous avons stocké 6.2 tonnes de bouchons.

Le président Christian Lavergne, responsable départemental, tient à vous remercier pour ce petit geste ; de petites causes mais de grands effets.

Il tient également à remercier la résidence les Albizias pour le tri des bouchons, les mairies de Saint-Martial-le-Vieux, Clairavaux et Poussanges pour leur collecte.



### IMPORTANT

Les bouchons ACCEPTÉS sont :

Les bouchons en plastique de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...), les bouchons de sirop, couvercles (beurre, Nutella, crème, fromage...) et bouchons de sport.

De manière générale, il ne faut pas d'étiquette papier et d'élastomère (joints, élastiques...). En revanche, l'impression sérigraphie est acceptée.

Dosettes homéopathiques : ne garder que les tubes, bien retirer capot, ressort, bille.

**JE TRIE !!!  
JE JETTE UTILE !!!**



Les bouchons REFUSÉS sont :

Bouchon aluminisé, ABS, acier, PMMA, mixte plastique, imitation liège.



# Le téléthon 2022 s'est déroulé à La Courtine les 3 et 4 décembre



Durant les 2 jours : vente d'objets du téléthon et de tricots.

Le dimanche, la troupe des Albizias a interprété son spectacle.

La collecte pour le téléthon à La Courtine est de :

4397.50 €

Nous remercions chaleureusement tous les généreux donateurs, les commerçants et les artisans.

# UNE IDÉE POUR LA COURTINE



## Vous avez envie

- de vous divertir (jeux de société, sorties culturelles, groupe de lecture, musique...)
- de vous rencontrer (marches, tennis, natation...)

## Pour créer du lien

- vous êtes partants pour des actions ponctuelles sur la commune (embellissement, amélioration du cadre de vie...)
- vous avez des idées, des projets, des savoir-faire à partager

## Soyez force de proposition !

Dans un cadre ouvert, à l'écoute, sans adhésion, sans contrainte, en complément des actions menées par la municipalité et par les associations !

Inscrivez-vous dans une démarche participative, solidaire et bienveillante

- par mail ([uneideepourlacourtine@laposte.net](mailto:uneideepourlacourtine@laposte.net))
- par retour dans les boîtes à idées chez les commerçants.

\*\*\*\*\*

Une belle initiative a déjà été menée par les bénévoles : 2 boîtes à livres ont été installées. La première près de la mairie sur un ancien panneau d'affichage et la seconde sur l'abribus près de l'ancienne gare.

Le principe est simple : ouvrez la boîte et prenez librement un livre et prenez le temps de le lire le temps qu'il vous plaira. Gardez le pour de bon ou bien remettez le dans la boîte pour qu'un autre en profite. Déposez à votre tour les livres que vous aimeriez partager.



# L'association La Clé

**2021** fût encore une année triste, pauvre en activités à cause des conditions sanitaires mais ...



Le 21 Août, nous avons pu faire un bien sympathique **concours de pétanque** !

Le 22 septembre, un **vide grenier** dans la cour de la mairie qui fût bien réussi pour une première fois.

L'association comme toujours est support pour le téléthon et la troupe " La Clé des champs " a donc donné une représentation à leur profit le 4 décembre.

Nous avons également participé à l'embellissement de la Commune en été et à Noël, accompagnés de l'association « Mes mains ont la bougeotte ».

Le 18 novembre a eu lieu l'Assemblée Générale et nous avons eu une modification du bureau comme suit :

Président d'honneur .....Sauty Jérémie  
Présidente .....Desheraud Jacqueline  
Vice-présidente .....Prieur Marcelle  
Secrétaire .....Pradel Béatrice  
Secrétaire adjointe .....Pandraud Annie  
Trésorière .....Hazard Geneviève  
Trésorière adjointe .....Rougier Denise  
Contrôleur aux comptes .....Gorsse Didier

**En 2022**, l'association a organisé son traditionnel repas de la Saint-Fiacre. Comme toujours, l'ambiance y était chaleureuse et bien orchestrée.



**Pour 2023, Des projets nouveaux :**

Lancement de l'atelier " Casse-tête et fait mains" tous les vendredis de 14h à 17h, à la salle des associations : tricot, couture, crochet, canevas, broderie, jeu de société, etc...

Le 12 février	bal de la Saint-Valentin
Le 24 juin	théâtre avec La Clé
Le 14 ou 15	concours de pétanque (à préciser)
Le 3 septembre	fête de la Saint-Fiacre
Le 24 septembre	Vide grenier
Les 8 et 9 décembre	Téléthon



## *2021 a permis une super rentrée pour l'association Mes Mains Ont La Bougeotte !*

Les activités créatives ont repris la route pour les enfants et les adultes, toujours le mercredi de 14h à 16h30 et aussi pour son café-tricot, le jeudi de 14h à 17h. Les deux ne fonctionnent pas pendant les vacances et les jours fériés sauf exception.

Cette reprise a été un vrai régal pour tout le monde. Les membres du bureau de l'association et ses adhérents ont travaillé avec les résidents des **Albizias** et avec **Jacotte de La Clé**. Tous ensemble nous avons créé des décorations extérieures sur le thème PRINTEMPS-ÉTÉ pour La Courtine.

À cette occasion, nous tenons à remercier **Baptiste**, **Pierre** et **Antoine** pour leur aide, car sans eux, nous n'aurions pas pu faire ni accrocher toutes ces magnifiques œuvres 😊 Nous remercions aussi toutes les personnes qui nous ont fourni du matériel : pots, planches, vêtements et autres ...

Nous avons également financé l'achat de pots supplémentaires, de plantes, de matériel et des fournitures de décors pour mener à bien ce projet.

Mais le résultat était là : c'était beau et agréable à regarder, notre village avait (comme on dit) de la gueule !!!

Un petit goûter a été offert par l'association pour remercier tout le monde.

Après le PRINTEMPS-ÉTÉ, est venu le projet HIVER et NOËL, les membres du bureau de l'association **Mes Mains Ont La Bougeotte**, les résidents des **Albizias** et **les autres associations** se sont investis à nouveau dans la décoration de notre village.

C'était magnifique et magique à la fois : de l'entrée du village, en passant par le centre et en finissant par la sortie, on en avait plein les yeux ! Il y avait de jolies choses à voir dans tous les coins... et quel travail !!! Les sapins naturels décorés, ceux en bois, le père Noël et son renne, les bonhommes de neige un peu partout, les 3 rennes avec leurs nœuds brillants, l'atelier du père Noël, les tableaux... Tout était génial, **BRAVO** à tous !!!

Nous avons également participé financièrement au **TÉLÉTHON** par un don et un lot pour le loto.

Nous sommes très heureux d'avoir apporté notre modeste contribution pour amener dans le cœur de chacun un peu de bonheur et de joie et surtout des étoiles dans les yeux des enfants, malgré cette période encore bien mouvementée.



L'association **Mes Mains Ont La Bougeotte** a repris ses cours en septembre 2022 avec l'atelier loisirs créatifs pour enfants de 6 ans à 11 ans le mercredi après-midi et l'atelier café- tricots et autres, pour adultes le jeudi après-midi. Les ateliers se termineront le 28 et 29 juin 2023 pour une réouverture en septembre 2023. Ces deux ateliers ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Nous avons participé à la décoration de **Noël** 2022 du village de la Courtine (La maison de santé, avenue de la gare et champ de foire) aidé par deux habitantes de la commune, encore merci à elles. Dans ces ateliers, nous créons, nous façonnons, nous découpons, nous peignons, enfin nous nous servons de nos mains et de notre tête et le résultat est là !!

L'association a fait un don à L'amicale laïque pour apporter notre aide aux écoles de la Courtine pour divers projets et aussi, a fait un don pour le Téléthon.





Face une situation sanitaire toujours difficile, les activités de notre association ont pu malgré tout reprendre dès fin avril à l'extérieur puis en salle au mois de juin.

La nouvelle saison 2021/2022 a débuté le 6 septembre dans le respect des mesures sanitaires et bien sûr avec l'obligation d'avoir un pass sanitaire.

Une grande majorité des adhérents nous a manifesté leur soutien en reprenant leur licence et plusieurs nouveaux pratiquants nous ont rejoints.

Chaque semaine, notre Association Sports et Loisirs Courtinois vous propose 4 séances de gym, fitness, aérobic et Pilates animées par Éric, animateur sportif diplômé et depuis 3 ans, 1 séance de Yoga animée par Marie Claude, Professeur de Yoga diplômée.

Depuis 2016, la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) a décerné à notre association le label « qualité club sport santé » et ce, pour une durée de 4 ans. Cette labellisation a été renouvelée pour la période 2020-2024.



Ce label récompense les clubs qui répondent aux critères d'excellence d'une part pour leur fonctionnement associatif du fait du respect des règles administratives et juridiques et d'autre part pour les initiatives prises en faveur de l'accessibilité à tous à des pratiques physiques régulières et de qualité.

Les séances sont donc **accessibles à tous** et  
**adaptables aux capacités de chacun**



Elles sont **ressourçantes et apaisantes**. Elles apportent de nombreux bienfaits.

Les séances de yoga permettent de **relâcher les tensions physiques et nerveuses** grâce à des temps de respirations, d'enchaînements de postures fluides et dynamiques et une partie plus douce avant une relaxation méditative afin d'intégrer tous les bénéfices de la séance.

Les horaires sont les suivants :

- **Lundi** : Gym Séniors de 17h30 à 18h30  
Fitness de 18h30 à 19h30
- **Mardi** : Yoga de 19h30 à 20h30
- **Jeudi** : Pilates de 17h30 à 18h30  
Aérobic /Fitness de 18h30 à 19h30

Pour celles et ceux qui veulent essayer, l'Association Sports et Loisirs Courtinois vous offre deux séances découvertes avant votre inscription.

La Présidente,  
S. GRANET

## KARATE CLUB COURTINOIS

Rentrée tout en douceur pour le karaté club Courtinois, après presque 1 ans sans activité, le club reprend ses marques avec beaucoup de jeunes recrues de 4 à 10 ans.

Le karaté club Courtinois est essentiellement un club familial où les enfants et les adultes peuvent acquérir les techniques du karaté tout en s'amusant, avec tout de même, un peu de rigueur.

**Les cours ont lieu tous les mercredis de 16h00 à 17h30.**

**Renseignement sur place.**





**26 JUIN 1917**

***Les soldats russes arrivent à La Courtine***

**26 JUIN 2022**

***Une pièce de théâtre « Les Mutins de La Courtine » a été présentée à la population***

C'est l'un des projets que l'association avait à cœur de réaliser : une pièce de théâtre mettant en scène l'histoire des soldats russes pendant la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale, la mutinerie de 10300 d'entre eux déplacés au camp de La Courtine à l'été 1917 et leur répression en septembre 1917. Le spectacle sera une nouvelle occasion de faire revivre cette page d'histoire oubliée, importante pour ces soldats, pour l'Histoire et pour les habitants de la commune.

Le scénario a été écrit par l'acteur et metteur en scène Frédéric Choffel. La pièce qui met en scène 8 comédiens et comédiennes est coproduite par l'association La Courtine 1917 et « l'Atelier du Soir » de Limoges, association qui donne des cours de théâtre. Une première représentation de cette pièce aura lieu le samedi 25 juin prochain à 20h30 au Centre culturel Jean Ferrat à Ussel.

**La seconde représentation a eu lieu le lendemain, le dimanche 26 juin à 15h à la Salle polyvalente de La Courtine, pour les habitants de La Courtine et des communes voisines.**

La pièce s'est jouée dans d'autres localités en Creuse et partout en France.

Les autres projets déjà évoqués dans le précédent Bulletin municipal sont en cours de réalisation. Il en est ainsi du **Chemin de mémoire**, qui doit voir le jour dans la commune au printemps 2023. Il signalera et mettra en scène cet événement historique survenu ici à l'été 1917, aux automobilistes, aux touristes qui traversent La Courtine sans s'arrêter, à ceux qui se trouvent dans les environs ainsi qu'à tous ceux qui dans la région en France et à l'étranger sont adeptes d'un tourisme mémoriel, les scolaires, universitaires et chercheurs.

Pour rappel, ce projet est porté par la communauté de communes Haute Corrèze Communauté, soutenu par la commune de La Courtine, les conseils départementaux de la Creuse et de la Corrèze, la région Nouvelle-Aquitaine, la DRAC et la DDCSPP.

Fin 2021, les élus communautaires ont adopté le budget et, après appel d'offres de marchés publics, ils ont retenu pour la conception et la maîtrise d'œuvre, l'artiste-scénographe Jean-Pierre Uhlen, de l'agence « Art Héloïse Production » à Isle (87) et la conceptrice-paysagiste, Carole Bridier, de l'atelier « Lieux-Dits » à Saint-Priest (87). Une première rencontre a eu lieu à La Courtine le 17 février entre les différents intervenants, les concepteurs et l'association pour envisager les premières pistes et établir le calendrier d'élaboration du chemin de mémoire, qui devrait donc être terminé au premier trimestre 2023. Des rencontres ont également eu lieu avec la population et les associations, la première le dimanche matin 26 juin à 11h pour porter à la connaissance des habitants les grandes lignes de ce projet.

A la suite de ces rencontres, les courtinois et les courtinoises, nombreux, ayant connaissance de cette histoire de la révolte des soldats russes cantonnés au Camp de la Courtine ont pu, par leurs témoignages, des anecdotes et des souvenirs racontés par des parents, grands-parents, voisins ont apporté des éléments nécessaires à l'élaboration de ce chemin de mémoire. Qu'ils en soient remerciés.

Enfin, au cours de l'année passée, l'association a traduit en français le livre d'un soldat russe, Dimitri Lissoenko, intitulé « **Mémoires de guerre** », qui a été publié en 1960. Ce soldat qui était de la 1<sup>re</sup> brigade, raconte dans le détail l'épopée du Corps expéditionnaire russe en France et, fait rare, les événements des deux mois passés au Camp de La Courtine ainsi que la répression de septembre 1917. Ce livre est en vente auprès de l'association.

**Pour prendre contact avec l'association La Courtine 1917 :**

Association *La Courtine 1917* : 8 Ave de la République 23000 Guéret Tel : 06 88 69 84 18

[lacourtine1917@gmail.com](mailto:lacourtine1917@gmail.com)

[www.lacourtine1917.org](http://www.lacourtine1917.org)

Facebook : [la courtine 1917](https://www.facebook.com/lacourtine1917)



## A C D E O

### **A**ssociation **C**reusoise **D**es **É**leveurs d'**O**iseaux

Après deux ans de sommeil, l'année 2022 a permis la reprise des expositions bourses avicoles. Magnifique voyage devant ces merveilles de la nature.

*Pour tous renseignements vous pouvez contacter :*  
le Président : Jacky Dudognon au 05 55 66 77 82  
le secrétaire : David Pichot au 06 84 66 78 48

## Les Amis de la Brocante

L'an dernier, le 14 août, a eu lieu la 29<sup>e</sup> brocante. Malgré un été particulièrement sec, ce dimanche a été copieusement arrosé.

Malgré cela, exposants et promeneurs ont bravé la pluie une bonne partie de la journée. Bien sûr, cela n'a pas entièrement atteint le succès de ces dernières années, mais le président et son équipe ont gardé le moral.

A cet effet, cette année, le 13 août sera la trentième et dernière pour son président Christian Lavergne.

C'est certain, le soleil sera au rendez-vous pour cette manifestation chère au cœur des Courtinois.

Le Président, C. LAVERGNE



# Les amis de Saint-Denis

## Composition du bureau :

Président d'honneur : ..... SAUTY Jérémie, Conseiller Départemental  
Président d'honneur : ..... MICHELON Jean-Marc, Maire de La Courtine  
Présidente : ..... SAUTY Marie-José  
Vice-Présidente : ..... BOUSQUET Martine,  
Vice-Président : ..... SAINT-MARCOUX Samuel  
Secrétaire : ..... GUZOU Françoise  
Secrétaire Adjointe : ..... DESHERAUD Jacqueline  
Trésorière : ..... CAPRI Monique  
Vice Trésorier : ..... BROCH Jean-Marie  
Commissaire aux Comptes : ..... RIGAUD Françoise

**MARIE-JOSE SAUTY**  
DUMOUSSET, edit., Gernonville-Frd.

A 24, Environs de LA COURTINE. — L'Eglise de Saint-Denis



## Année 2021

Le samedi 9 octobre, en présence d'un grand nombre de paroissiens, une très belle messe a été célébrée par Monseigneur Antoine BOZO et nos prêtres. Au cours de cette célébration, a eu lieu la bénédiction du vitrail réalisé par Madame Maguy LECOQ ; l'encadrement a été effectué par Audrey et Thierry, tous deux bénévoles du village. Ce jour-là, les enfants du village ont planté l'arbre de la liberté.

Nous avons également rendu hommage à notre secrétaire Liliane DETOUR qui est décédée au mois d'août 2021. Lili a su nous accompagner sur les dossiers de travaux de l'église depuis la création de l'association. Dans cette prière ont été associés les défunts des familles du village de Saint Denis, de même que ses habitants et ceux du Petit Breuil.

## Année 2022

Notre messe annuelle a eu lieu le dimanche 9 octobre sous un beau soleil et une nombreuse assistance. Cette cérémonie fut suivie d'un apéritif dinatoire apprécié de tous.

Nous adressons nos remerciements à Madame DUCOUT qui a offert une statue de Saint-Denis. Cette statue a été bénie par le prêtre au cours de la célébration de la messe. Vous pouvez l'admirer sur le site de Saint-Denis.

## En 2023, l'association des Amis de Saint-Denis aura 20 ans d'existence.

Dans ce contexte, nous avons prévu plusieurs actions.

Un loto.

Une animation en plein air le 29 juillet après-midi autour de la chapelle de Saint-Denis (type bal renaissance) et un concert le soir en l'église de La Courtine, le tout avec l'ensemble Gabriel.

Notre messe annuelle aura lieu le dimanche 8 octobre suivie d'un repas animé par les Baladins du Bassin d'Auge.

Nous avons encore des travaux à venir, pilier gauche, mur extérieur côté pilier. Les Amis de Saint-Denis restent mobilisés.

Nous remercions les généreux donateurs qui participent ainsi à la réalisation de ces aménagements. Il est rappelé que les cartes d'adhérents au prix unitaire de cinq euros sont en vente chez Sandrine AGUILAR (tabac-presse).



## < L'association SILVA >

« Photographions la NATURE »

se félicite d'avoir pu organiser, en partenariat et avec le soutien de la Mairie de LA COURTINE la 1<sup>ère</sup> édition de « Signé NATURE » en CREUSE les 13,14 et 15 novembre 2021 à la salle polyvalente.

Cette manifestation a été une réussite totale, tant au niveau de l'organisation que de la fréquentation très soutenue sur les deux jours d'exposition et la matinée d'accueil des élèves des classes courtinoises. Et ce malgré les restrictions d'entrée imposées par la pandémie.

Il faut dire que le programme était riche avec les clichés des photographes membres de l'association SILVA et ceux des photographes du club photo de FELLETIN.

La conférence de Jean-Claude CHAMPEAU sur le chat forestier a passionné une quarantaine de visiteurs. La projection du film « LYNX » du photographe-vidéaste suisse Laurent GESLIN, en avant-première au cinéma Le MARCHOIS n'était pas gagnée d'avance. Là encore le pari a été gagnant et ce sont 90 spectateurs qui ont pu admirer les magnifiques images de ce film.

Autour des photographes les visiteurs ont pu également apprécier les œuvres de la dessinatrice et sculptrice Christine LEMIRE, ancienne conférencière pour enfants au Muséum d'Histoire Naturelle de PARIS, récemment installée en CREUSE et les dessins et aquarelles d'Eloïse GAUVILLE.

L'association naturaliste creusoise CARDUELIS était également invitée à présenter ses travaux notamment la revue La Cardère et plusieurs films animaliers de sa conception.

« Signé NATURE » après le festival du mois de juillet à Saint ETIENNE aux clos et à SAVENNES, qui a connu en 2022 sa 12<sup>ème</sup> édition tend à devenir une « appellation d'origine » sur le terroir de notre communauté de communes corréziennes et creusoises.

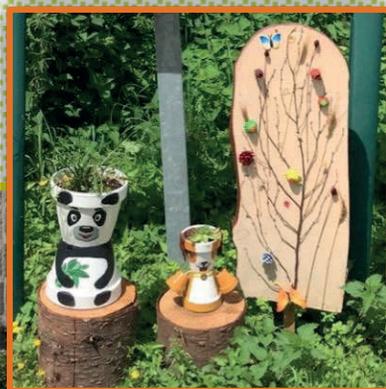
Pour rappel, l'association SILVA est une association à but non lucratif qui a été conçue en mars 2010 par quelques photographes qui se rencontraient dans la nature et qui ont eu l'idée de créer une manifestation, le festival « Signé NATURE », qui est désormais largement inscrit dans le paysage culturel estival de notre territoire et dont la renommée est devenue nationale.

SILVA ce sont des photographes mais aussi des amis de la nature soucieux de son respect et de sa protection.





# L'ÉTÉ S'INVITE À LA COURTINE



# ET L'HIVER AUSSI !



# ÉTAT CIVIL 2021

## NAISSANCES

**Margaret PARIS** née le 22 avril 2021 à USSEL

**Romy PRADEAU** né le 23 mai 2021 à USSEL

**Maeve, Ambre LEBEAU** née le 30 juin 2021 à USSEL

## DÉCÈS

**André JOFFRE**, décédé le 25.01.2021 à LA COURTINE

**Guy, Roland DURAND**, décédé le 11.02.2021 à LA COURTINE

**Lucien, Roger ARFOULU**, décédé le 02.03.2021 à BRIVE-LA-GAILLARDE

**Louissette ROOSSEUW**, décédée le 06.03.2021 à USSEL

**Roland, Michel MOULY**, décédé le 12.04.2021 à LA COURTINE

**Robert, André BUJON**, décédé le 10.04.2021 à USSEL

**Louise, Michelle LIBREAU**, décédée le 23.05.2021 à LA COURTINE

**Claude, Gaston MOULY**, décédé le 07.06.2021 à LA COURTINE

**Guy, Julien LOURADOUR**, décédé le 09.08.2021 à LA COURTINE

**Liliane, Christiane, Alice COLLANGE**, décédée le 19.08.2021 à USSEL

**Anne-Marie, Jeanne RABETTE**, décédée le 12.09.2021 à LA COURTINE

**Roger PATAUD**, décédé le 20.09.2021 à LA COURTINE

**Henri, Alfred BONNET**, décédé le 07.10.2021 à LA COURTINE

**Vincent, François, WEMELLE**, décédé le 15.10.2021 à USSEL

**Marie, Josée CLAUDE**, décédée le 17.11.2021 à USSEL

**Pierrette, Anaïs, Victorine CHADENIER**, décédée le 19.11.2021 à LA COURTINE

**Suzanne, Maria DELAGE**, décédée le 11.12.2021 à LA COURTINE

**Patrick BESSE**, décédé le 13.12.2021 à LA COURTINE

**Marc, Jacques, François BOURGUIGNON**, décédé le 27.12.2021 à OUSSON-SUR-LOIRE

# ÉTAT CIVIL 2022

## NAISSANCES

**Chloé, Marie, Claudine BENARD MONTAIGNE** née le 11 mai 2022 à Clermont-Ferrand

**Charlyne, Isabelle, Colette GOULJAR** née le 30 Décembre 2022 à Ussel

## MARIAGES

**JOUVIE Sébastien** et **DEVAL Delphine** célébré le 28 Mai 2022

**COUVREUR Julien** et **CONSTANTY Lydie** célébré le 20 Août 2022

**TOURNEBISE Thomas** et **CHEIX Mathilde** célébré le 27 Août 2022

**ODONNAT Gérard** et **AGUILAR Sandrine** célébré le 02 Octobre 2022

**DESCORCIER Quentin** et **LAFON Marion** célébré le 22 Octobre 2022

## DÉCÈS

**Marcel ROBERT**, décédé le 10 Janvier 2022

**Madeleine, Pâquerette, Marie MARANDON** veuve **ROUBEIX**, décédée le 04 Février 2022

**Marie, Antoinette ROUDET** veuve **CHASSAGNE** décédée le 27 Mars 2022

**Yvette, Marie, Félicie PEYRONNAUD** veuve **MIMPONTEL** décédée le 31 Mars 2022

**Bernard, Lucien ROUBEIX**, décédé le 13 Avril 2022 à Brive-la-Gaillarde

**Jeanne, Louise GUINOT**, décédée le 17 Mai 2022

**Danielle, Alberte, Yvonne CHAMOREAU** veuve **RUBY** décédée le 21 juin 2022 à Brive-la-Gaillarde

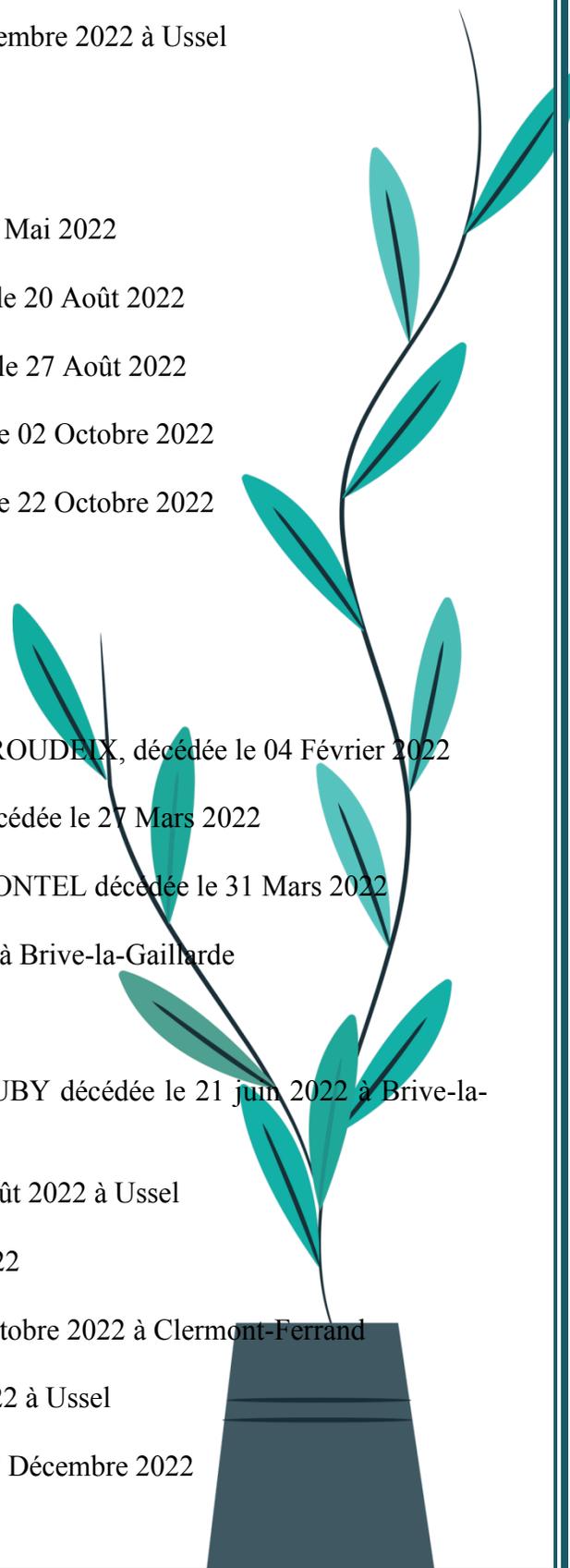
**Roland, Esrnest, Gabriel THONIER** décédé le 26 Août 2022 à Ussel

**Jean, Albert GREGOIRE** décédé le 03 Septembre 2022

**Thierry, Jean, Raymond LARDEUX** décédé le 09 Octobre 2022 à Clermont-Ferrand

**Thierry, Jacques JACQUIN** décédé le 10 Octobre 2022 à Ussel

**Roger, Auguste, Antoine GARGUELLE** décédé le 28 Décembre 2022



# D I P L O M E S

## Félicitations à :

**L**EAUTAUD Anne-Maëva pour l'obtention de son BAC mention "bien"

**P**LAZANET Mathis pour l'obtention de son brevet des collèges mention "très bien "

**D**IHARS Joyce pour l'obtention de son BTS M.C.O.

**L**ALY Mathilde pour l'obtention de son Brevet mention "bien"

**L**ALY Alexandre pour l'obtention de son Brevet des collèges



## LE RECENSEMENT

### **Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.**

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- avant 18 ans, il faut présenter une *attestation de recensement* pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif
- à partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

**Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.**

Après le recensement citoyen et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous devez informer votre centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de tout changement de votre situation :

- Changement de domicile. Toute absence du domicile habituel pour une durée de plus de 4 mois doit également être signalée.
- Changement de situation familiale
- Changement de situation professionnelle



<b>1</b>	BOURRAT Jean-Pierre	<b>2</b>	COUDERCHON Jacques	<b>3</b>		<b>4</b>	
<b>5</b>		<b>6</b>		<b>7</b>	GUINOT Roger	<b>8</b>	
<b>9</b>	GORY	<b>10</b>		<b>11</b>	RICHEN	<b>12</b>	CONTINSUZAT Roger
<b>13</b>	LEBLANC Michel	<b>14</b>	DURAND Guy	<b>15</b>	LARBRE Michel	<b>16</b>	
<b>17</b>	MARANDON Antoine	<b>18</b>		<b>19</b>	MARANDON André	<b>20</b>	COISSAT Robert
<b>21</b>	GUINOT René	<b>22</b>		<b>23</b>	DEPOIX Roger	<b>24</b>	LAVERGNE Roland
<b>25</b>	ROBERT	<b>26</b>		<b>27</b>	GRANET Henri	<b>28</b>	
<b>29</b>		<b>30</b>	SARVARIE Robert	<b>31</b>	THOMAS Marc	<b>32</b>	
<b>33</b>	APPERT André	<b>34</b>	SARVARIE	<b>35</b>	RIGAUD Charles	<b>36</b>	MAGRIT Gilles
<b>37</b>	ROUDEIX Roger	<b>38</b>	GAUTHERIE Marcel	<b>39</b>		<b>40</b>	MICHELON JEAN
<b>41</b>	BICHET Pierre	<b>42</b>	BARLAUD Jean	<b>43</b>	RIGAUD Michel	<b>44</b>	CICHY Michel
<b>45</b>	AMLAOUI	<b>46</b>	SAUTY Robert	<b>47</b>	GARGUELLE	<b>48</b>	ROCHE René
<b>49</b>		<b>50</b>		<b>51</b>	GORSE Henri	<b>52</b>	THEVENOT Marc
<b>53</b>	TUFFERY Jules	<b>54</b>	VALADE				



1967